

Vers une démarche qualité de la filière biogaz II



Pour sa seconde édition, le colloque « Vers une démarche qualité de la filière biogaz », organisé par le Club Biogaz ATEE avec le soutien de l'ADEME, mettra en lumière les avancées réalisées depuis 2015 dans la filière biogaz agricole et territoriale, entre bonnes pratiques et points de vigilance.

La journée rassemblera l'ensemble des corps de métiers de la filière autour de 3 thèmes :

- ✓ le montage de projets
- ✓ la conception et construction d'unités de méthanisation
- ✓ l'exploitation des installations

Au programme, trois temps forts :

- ▶ Une matinée technique dédiée à la **qualité** : sécurité des installations, contractualisation, performances, risques et amélioration continue.
- ▶ Une table ronde sur le **montage des projets** : assurances et responsabilités, risques construction, risques exploitation, conditions de financement, conseils technique, conseil/audit assurances, constructeurs.
- ▶ Une concertation de la filière sur la **création d'un certificat professionnel d'exploitant** d'unité de méthanisation en présence de l'ADEME, du Club Biogaz ATEE, d'AAMF, des Chambres d'agriculture, d'exploitants, d'enseignants, de constructeurs, de bureaux d'études et de développeurs.



avec le soutien de

9h00

Ouverture de la journée par Michel SPILLEMAECKER, Président du Club Biogaz ATEE



QUALITÉ

9h05

Référentiels qualité et dynamique de la filière

Patrice LEJEUNE, directeur du développement, XERGI,
Animateur du GT Qualité Club Biogaz

9h15

Retour d'expérience sur la prévention des risques : comment traduire les prescriptions réglementaires ICPE 2781 en termes de bonnes pratiques métiers ?

Karine ADAM, chef de projets technologies et procédés propres et durables, direction des risques chroniques, et Sébastien EVANNO, responsable étude et recherche sécurité procédés industriels, INERIS

9h45

Garanties de performance dans les contrats des unités de méthanisation agricole : leurs mises en oeuvre

Luc BOUCHER, consultant gestion du risque en agriculture
Lucie GOMES, avocate, audit juridique

10h15

Check-list objectivée pour la construction des installations de méthanisation : retour d'expérience des BE et des bureaux de contrôle sur l'ICPE 2781

Jacques COLLET, ingénieur commercial, SOCOTEC
Arnaud DIARA, chargé de mission Club Biogaz ATEE,
Loïc VERGNE, ingénieur environnement industriel, déchets et risques, IMPACT ET ENVIRONNEMENT

10h45 Pause-café

11h15

Conseils, audits techniques préalables, assurances/mesures de prévention : l'analyse des projets, le rôle des auditeurs d'assurances

Pascal ALEXIS, ALEXIS ASSURANCES
Marc BEROU, gérant de SP CONSEIL
Éric DELAGE, MSIG Insurance Europe AG
Sylvie FLEURY, Présidente d'IVALOE

12h00 Cocktail déjeunatoire

13h30

TABLE RONDE

Montage des projets : conditions pour une réussite optimale

animée par Mathieu EBERHARDT,
chargé de mission ENR

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Assurances & responsabilités

Les assureurs sont aux premières loges en cas de difficultés techniques ou d'incidents : quels enseignements tirer de leurs expériences depuis 2015 ?

- **risques construction** : assurance tout risque chantier, dommage ouvrage, responsabilité civile maître d'ouvrage, assurance perte de recettes anticipées

- **risques exploitation** : multirisque incendie, responsabilité civile, exploitant, pertes de recettes (sinistres).

Pascal ALEXIS, ALEXIS ASSURANCES
Éric DELAGE, MSIG Insurance Europe AG
Jean-Claude HINAULT, PRISME / JEAN-CLAUDE HINAULT ASSURANCES
Jérôme LAPORTE, responsable prévention, direction agricole, GROUPAMA

Banques

Les financements apportés par les banques ont des exigences de performance, de rentabilité, d'engagements, de fonds propres pour fiabiliser leurs projets.

Nicolas MALLEIN, UNICA CONSEIL,
Yann GUEZEL, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

La réponse des constructeurs

Les engagements des constructeurs, les frais associés au conseil technique, à l'audit d'assurance, les conseils juridiques éventuels : leur importance dans le financement d'un projet

Paul MOUZAY, directeur technique, AGRIKOMP FRANCE
Philippe SPANNAGEL, directeur général développement et performance, NASKEO

15h00 Pause-café

15h30

TABLE RONDE

Vers un certificat professionnel d'exploitant de méthanisation ?

*animée par Marc SCHLIENGER,
Délégué général du Club Biogaz ATEE*

A l'aune des dernières réalisations de la filière, la profession a besoin de retours d'expérience et de formation. Il s'agit donc aujourd'hui d'organiser et de définir les standards de bonnes pratiques d'exploitation des sites et de compétences requises.

Une des missions de l'ADEME est de soutenir et de participer aux approches qualité des ENR. Avec son appui, chaque filière doit définir sa propre méthodologie et ses objectifs selon qu'elle souhaite prioriser les études en amont, les contrôles réglementaires ou les pratiques d'exploitation.

Etablir des bonnes pratiques permettra aux professionnels de la filière de fixer des engagements en amont de leur projet et de bénéficier des bonnes formations pour le financement, la conduite du projet et l'exploitation.

Soutenant les référentiels de bonnes pratiques dans les ENR, l'ADEME interviendra sur la mise en place des éco-conditionnalités de ses aides (exemple en RGE). Cette conditionnalité débouchera en effet sur des vérifications avant le versement des soldes d'aides et la réclamation des avances en cas d'insuffisance ou d'absence d'intervention correctrice.

Avec la participation de :

Jean-Christophe POUET
chef du service mobilisation et valorisation
des déchets, ADEME

Armelle DAMIANO
directrice de AILE

Hélène BERHAULT,
référente technique national, APCA

Sylvain MESNARD
directeur adjoint, ENVITEC Biogas France

Anne-Laure DUÉDAL
responsable du service assistance technique
traitement biologique et méthanisation, EVALOR

Étienne HALBIN
formateur, EPL AGRO DE LA MEUSE

Mauritz QUAACK
exploitant agricole, BIOÉNERGIE DE LA BRIE

Pierre LANDEL
directeur du pôle Méthanisation, BIONERVAL

Vincent BRIDONNEAU,
directeur technique, DALKIA BIOGAZ

17h00

Clôture de la journée

Christian COUTURIER, SOLAGRO,
vice-président du Club Biogaz ATEE



INFORMATIONS PRATIQUES

ATEE - Patricia COTTURA

47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX
Tél. 01 46 56 35 41 - Fax. 01 49 85 06 27
email : p.cottura[at]atee.fr

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférence Louis Armand

Union Internationale des Chemins de fer
16 Rue Jean Rey, 75015 Paris
01 44 49 20 20
Inscription préalable obligatoire

Un plan d'accès et les modalités d'accueil seront adressés aux participants avec la confirmation



Retrouvez toutes les infos du Club Biogaz
sur www.biogaz.atee.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pauses-café, le déjeuner et l'accès aux présentations visuelles de la journée.

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner à ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex, avant le 29 novembre 2017. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

2/ A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil. La facture acquittée sera adressée à vos services comptables dans un délai de 30 jours après la tenue du colloque. Les chèques sont mis à l'encaissement après envoi de la facture.

Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre une lettre ou bon de commande établi à l'ordre de ATEE, 47 avenue Laplace, 94117 Arcueil cedex, dûment rempli et signé par l'autorité compétente. Cette journée n'est pas imputable au titre de la formation professionnelle continue.

3/ Si vous n'avez rien reçu 72 heures avant le début de la journée, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons bien enregistré votre inscription.

4/ Formulées par écrit (courrier ou fax), les annulations effectuées avant le 29 novembre donnent lieu à un remboursement intégral. Après cette date, et en cas d'absence le jour du colloque, la totalité de l'inscription est due. Les remplacements sont acceptés... merci de nous prévenir par écrit.

Bulletin d'inscription à retourner avec votre chèque établi à l'ordre de l'ATEE à : ATEE - Patricia Cottura - 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX

Nom, Prénom

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

Email

N° Adhérent

Je m'inscris à la journée « Vers une démarche qualité de la filière biogaz II » du 5 décembre 2017

Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque : 120€ HT + TVA à 20% soit 24€ = 144 € TTC

Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque : 150 € HT + TVA à 20% soit 30€ = 180 € TTC

Adresse de facturation si différente

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville